



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2023 - 085

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 10
Procuration : 1
Votants : 11

OBJET

**ACTUALISATION
DE
LA
VOIRIE**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 22/11/2023

Publié ou notifié

le 22/11/2023



Envoyé en préfecture le 22/11/2023

Reçu en préfecture le 22/11/2023

Publié le 22/11/2023

ID : 046-214600892-20231117-2023_085-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



L'an deux mille vingt trois, le dix-sept novembre à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10.11.2023

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, Mmes DELAIR, DAVID, M. ROUCH, Mme BOON, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT, FAYEMENDY, Mme HALL.

Excusés : M. ROTTIER, Mme BROUSSE

Absent : M. LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

M. ROTTIER a donné procuration à M. CALASSOU.

Vu les articles L.2334-1 et L.2334-23 du CGCT,

Monsieur le Maire expose que le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculée en fonction d'un certain nombre de critères, notamment la longueur de la voirie publique communale,

Le récapitulatif fait apparaître un total de 42 166 mètres de voies communales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'arrêter la nouvelle longueur de la voirie communale à 42 166 mètres.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Gérard CALASSOU

